



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Solder le passé pour préparer l'avenir

Lancement de la dernière étape du chantier de restauration de la cathédrale de Lausanne

Le conseiller d'État en charge du patrimoine bâti du canton a annoncé ce jour le lancement du dernier grand chantier qui achèvera le cycle de restauration de la cathédrale de Lausanne débuté il y a plus de quarante ans. L'État mettra en place parallèlement des moyens pour une approche plus préventive de la conservation à long terme du monument. Pour l'heure, un crédit d'investissement de 10,1 millions de francs est sollicité auprès du Grand Conseil afin de financer les études et réaliser les travaux de la première étape jusqu'en 2024 de ce vaste programme d'intervention qui se poursuivra jusqu'en 2029.

Construite entre 1170 et 1235, la cathédrale de Lausanne a subi trois grandes campagnes de restauration: la première conduite par Henri Perregaux de 1810 à 1840, la deuxième sous l'impulsion de Eugène Viollet-le-Duc de 1870 à 1930, la troisième lancée en 1972 par l'architecte cantonal Jean-Pierre Dresco et inachevée à ce jour. Malgré les chantiers successifs, l'édifice présente une altération persistante de plusieurs de ses éléments ou secteurs. En outre, certains équipements et aménagements sont obsolètes ou accusent des déficits importants.

En 2012, la Commission technique de la cathédrale a organisé le premier colloque pluridisciplinaire sur le traitement de la pierre, qui visait une réflexion transversale en vue des futurs travaux, et l'État a adopté un crédit d'étude afin d'initier une stratégie d'intervention. Après la reconstruction du Parlement vaudois et la réhabilitation complète du Château cantonal, à la faveur d'une situation financière solide et stable, le Conseil d'État a décidé d'octroyer des moyens importants pour sauvegarder durablement l'un des principaux monuments gothiques du pays.

Il demande au Grand Conseil de lui accorder un crédit d'investissement de 10,1 millions de francs pour financer les études et réaliser les travaux de la première étape du dernier grand chantier de restauration-conservation de la cathédrale. Cette première étape prévue jusqu'en 2024 permettra de préparer puis d'effectuer les

interventions lourdes sur la tour de chevet du transept sud, particulièrement dégradée (4,07 millions), et de déterminer puis de mettre en œuvre les mesures de protection des façades contre le ruissellement des eaux de pluie (1,14 million). Le crédit intègre en outre la rénovation des infrastructures techniques intérieures (3,44 millions) et l'installation dans la nef de bancs réversibles pour le public (0,3 million).

Les études (1,15 million) prévoient notamment la mise en place d'outils nécessaires au transfert progressif du principe de restauration (cycles verticaux) à une logique de conservation (cycles horizontaux), afin de privilégier l'entretien régulier et les interventions préventives. Un deuxième colloque pluridisciplinaire portant sur les méthodes et mesures de conservation sera organisé en 2020. Le relevé complet de l'édifice permettra d'établir une base de données interactive pour optimiser sa maintenance. Les études sur la pierre, initiées en 2013 avec la cathédrale de Berne, se poursuivront avec de nouvelles collaborations de l'EPFZ et de l'UNIL.

La seconde étape de ce vaste projet, prévue de 2024 à 2029, verra la réalisation entre autres des trois ultimes chantiers de restauration du chevet, de la tour du transept nord et de la tour dite inachevée. Si les conditions financières demeurent favorables, le Conseil d'État sollicitera un nouveau crédit pour un montant équivalent au premier. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire séculaire de la cathédrale, le Gouvernement vaudois aura choisi de terminer un cycle entier de restauration et de mettre en place une réelle approche préventive de conservation à long terme.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 août 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Yves Golay-Fleurdelys, président de la commission technique de la cathédrale

TÉLÉCHARGEMENTS

[Cathédrale_restoration_-_présentation.pdf](#)

[Cathedrale_restoration_-_documentation.pdf](#)

[EMPD accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 9'800'000 pour financer les études et les travaux relatifs à la 1ère étape des derniers travaux de conservation-restauration de la cathédrale de Lausanne](#)